



**CHAMPIONNAT**

**REGIONAL UFOLEP**

**VTT XC**

**FLANDRES ARTOIS**  
**PICARDIE**

**28 AVRIL 2019**

**A CONTY (80)**



## PRESENTATION

**Nom de l'épreuve** : le CONTY XC « Championnat régional UFOLEP VTT XC FLANDRES ARTOIS PICARDIE 2019 »

**Date** : 28 avril 2019    **Lieu** : Bois de Conty (80160)

Rdv Gymnase du collège Jules Ferry Avenue Claude Jeunemaître 80160 Conty .

Epreuve ouverte aux licenciés UFOLEP.

Les Jeunes (initiation) 7-12ans devront présenter une autorisation parentale.

**Tarifs** :Licenciés : 2€ 7-12 ans jeunes - 5€ minimes, cadets et cadettes - 8€ adultes - 16€ tandems.

Pas d'inscription sur place

Une inscription sans règlement ne sera pas prise en compte

Les engagements sont à envoyer groupés par clubs accompagnés du règlement.

L'attribution des dossards se fera dans l'ordre d'arrivée des inscriptions en tenant compte des champions départementaux.

**Engagements**: uniquement par courrier avant le 25 avril 2019 à l'adresse suivante :

Jean Jacques Dault, 33 Grande Rue 80250 Louvrechy Téléphone : 06 25 89 90 23

## CHAMPIONNAT REGIONAL UFOLEP VTT XC FLANDRES ARTOIS PICARDIE

Ne peuvent obtenir un titre au championnat régional que les vététistes ayant participé au championnat départemental ou à une épreuve d'un challenge départemental de leur département .

Remise des maillots aux champions régionaux :

Pour toutes les catégories il faudra au minimum 3 partants, par contre si une catégorie n'obtient pas ce nombre, la CSDU pourra alors regrouper une catégorie avec une autre, (la plus proche), sachant que les jeunes (-17 ans) ne pourront pas être regroupés avec des adultes.

Pas de Titre pour les Jeunes 7/12ans (initiation au VTT)

Pour les compétiteurs qui se retrouvent seuls dans une catégorie, une médaille sera remise.

Lors du retrait des plaques, les concurrents devront présenter leur licence et leur carte de compétiteur.

### Zones de dépannage:

#### **L'assistance technique est autorisée aux conditions suivantes:**

- Elle consiste en la réparation ou le remplacement de toute pièce du vélo, à l'exception du cadre.
- Elle n'est autorisée que dans les zones prévues à cet effet (Au maximum 2 sur le circuit). Le matériel de remplacement (à l'exception de vélo) et les outils doivent y être déposés.
- Chaque Club ne pourra utiliser, en dépannage, que le matériel qu'il aura déposé et devra désigner un responsable qui sera chargé de veiller sur ce matériel.
- Pour effectuer les réparations, le vététiste peut bénéficier de l'aide d'une tierce personne (membre du club) ; cette personne devra être désignée au préalable lors de l'engagement.
- Le changement de roue ne peut également être effectué que dans les zones de dépannage.
- Toute autre aide extérieure, réalisée en dehors des zones d'assistance, entraînera la disqualification du compétiteur. Est considérée comme aide extérieure, toute aspersion volontaire de liquide sur la chaîne, les dérailleurs, la cassette de roue libre, si celle-ci n'est pas effectuée par le compétiteur lui-même.
- Le compétiteur peut transporter des outils et des pièces de rechange à condition qu'ils ne constituent pas de danger pour le compétiteur lui-même ou les autres concurrents.
- Changement de vélo interdit. Le vététiste doit franchir la ligne d'arrivée avec la plaque de guidon qui lui a été attribuée au départ.

Remarque – des commissaires sur le circuit et dans les zones d'assistance technique veilleront à la régularité de l'épreuve et des remplacements de matériel. Le changement de roue et de vélo est **interdit en tout point du parcours ainsi que l'échange entre compétiteur.**

### **Tenue vestimentaire : LE PORT DU CASQUE EST OBLIGATOIRE DES L'ECHAUFFEMENT**

En course le port du casque et maillot du club obligatoire (les maillots publicitaires ainsi que les maillots des groupes sportifs sont interdits).

**Disqualifications:** Sur décision du directeur de course et du commissaire UFOLEP-Pour non-respect du règlement de l'épreuve-Pour Non-respect des règlements sportifs-Pour non-respect des autres concurrents, des spectateurs, des organisateurs-Pour non-respect du site (Interdiction de jeter ses détritux dans la nature)

**Abandons:** Pour des raisons de sécurité, de chronométrage et de respect du site.,tout concurrent qui est contraint à l'abandon s'engage à rejoindre l'arrivée par les seules voies du parcours, pour y restituer sa plaque de cadre.

---

**Contrôle médical:** Immédiatement après l'arrivée de l'épreuve, il appartient à chaque concurrent ayant terminé ou abandonné de s'assurer au podium, s'il est retenu ou non pour le contrôle médical.

---

**Sécurité et Respect de la nature:** Tout concurrent s'engage à respecter le code de la route si le parcours emprunte des infrastructures routières, à respecter l'environnement et la nature (garder les emballages de produits énergétiques dans vos poches)

Un sandwich et une boisson seront offerts à chaque concurrent lors de la restitution de la plaque de cadre nettoyée

**Récompenses:**

Au 1er de chaque catégorie : un maillot, une gerbe et une médaille

Au 2ème une médaille Au 3ème une médaille

Le port du maillot du club est obligatoire sur le podium

**INFOS PRATIQUES**

une buvette et une petite restauration vous seront proposées tout au long de la journée

douches et vestiaires accessibles sous condition du respect des installations mises à notre disposition

## PROGRAMME DES EPREUVES

- 8h30 – 10h00 Reconnaissance du circuit (**circuit de 7km et 100m de dénivelé**)
- 10h30 Départ pour les catégories suivantes Jeunes M & F 13/14 ans, Jeunes M & F 15/16 ans, Adultes Masculins 50/59 ans, Adultes Masculins 60 ans et plus, Féminines, Tandems
- reconnaissance possible à l'issue des épreuves du matin et jusqu'à 13h30
- **13h00 : podium et remise des récompenses pour les courses de 10h30**
- 14h00 Départ pour les catégories suivantes Jeunes Masculins 17/19 ans, Adultes Masculins 20/29 ans, Adultes Masculins 30/39 ans, Adultes Masculins 40/49 ans
- 16h00 Départ des Initiations Jeunes (Initiation) 7/12 ans
- **16h45 : podium et remise des récompenses pour les courses de 14h**

### **Catégories et nombre de tours à effectuer :**

#### CATÉGORIE ANNÉE DE NAISSANCE (RÉGLEMENTATION 2019)

- 7/12 ans (initiation): nés entre le 01/01/ 2007 & le 31/12/2010 => **circuit adapté**
- 13/14 ans: nés entre le 01/01/ 2005 & le 31/12/2006 => **2 tours**
- 15/16 ans: nés entre le 01/01/2003 & le 31/12/2004 => **3 tours**
- 17/19 ans: nés entre le 01/01/2000 & le 31/12/2002 (juniors) => **4 tours**
- 20/29 ans: nés entre le 01/01/1990 & le 31/12/1999 (Senior A) => **5 tours**
- 30/39 ans: nés entre le 01/01/1980 & le 31/12/1989 (Senior B) => **5 tours**
- 40/49 ans: nés entre le 01/01/1970 & le 31/12/1979 (Vétérans A) => **5 tours**
- 50/59 ans : nés entre le 01/01/1960 & le 31/12/1969 (Vétérans B) => **4 tours**
- 60 ans et +: nés avant le 31/12/1959 (Vétérans C) => **4 tours**
- Féminines 17/29 : nées entre le 01/01/1990 & le 31/12/2002 => **4 tours**
- Féminines 30/39 : nées entre le 01/01/1980 & le 31/12/1989 => **4 tours**
- Féminines 40 + : nées avant le 31/12/1979 => **4 tours**
- Tandems et tandems mixte : pas de catégorie d'âge => **4 tours**

